



GRÈVE LE 26 JANVIER :

(Intentions de grève à déposer dans les circonscriptions jusqu'à samedi 23 janvier minuit)

Pour un plan d'urgence de recrutement d'enseignants, plan de rattrapage pour nos élèves, pour la défense de nos droits statutaires mis en cause sous prétexte de crise sanitaire !

Avec le couvre-feu à 18h, de nouvelles mesures sanitaires sont annoncées dans les écoles en demandant aux mairies (ce n'est pas de la compétence des directeurs) de prendre des dispositions exceptionnelles sur le temps de cantine afin d'interdire tout brassage entre classes... Mais, depuis septembre, le manque d'enseignants et d'AESH aboutit à une situation critique sur le département :

- Les brassages en conséquence des nombreux non remplacements et les classes surchargées dans des écoles interdisent toute possibilité de rattrapage des conséquences du confinement pour les élèves et favorisent la propagation du virus.
- L'arrêt du recrutement d'AESH par le directeur académique, qui demande à la MDPH d'adapter ses prescriptions aux moyens que le ministre lui octroie, organise l'abandon des élèves et des enseignants face aux handicaps et difficultés rencontrées.

Face à cette situation, après avoir refusé de prendre en compte notre exigence d'un plan d'urgence et nié la réalité des écoles, refusé de recruter tous les collègues inscrits sur la liste complémentaire, **le Ministre a fini par procéder à quelques recrutements de contractuels enseignants précaires et non formés pendant le mois de décembre. Mi-décembre, seuls 17 recrutements avaient été réalisés et la direction académique ne trouvait personne d'autre alors que 41 ETP lui étaient octroyés : ces contrats se terminent le 14 février ! Il manquait 60 ETP d'AESH à cette date.**

Il y a urgence à ce que les collègues recrutés soient prolongés jusqu'à la fin de l'année et titularisés !

Les nombreux AESH notifiés doivent être recrutés immédiatement !

Non au retrait de 5 postes à la rentrée 2021 dans les Côtes-d'Armor.

Une protection efficace des personnels et des élèves nécessite en premier lieu un plan d'urgence, de recrutement massif d'enseignants permettant notamment l'allègement systématiques des effectifs dans les classes avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves et le remplacement systématique de l'ensemble des collègues malades ou en ASA car vulnérables.

Conséquence d'un blocage quasi-ininterrompu de nos rémunérations depuis 2010, nos salaires stagnent, notre pouvoir d'achat s'effondre !

Comble de cynisme, le Ministre prévoit une augmentation mensuelle allant de 35 euros à 99 euros pour à peine 30% des enseignants (entre le 2ème et le 7ème échelon de la classe normale). Et rien pour 70% des enseignants !

Et encore moins pour les AESH, éternels oubliés du Ministère.

La mise en œuvre de PPCR (combattu par FO) a instauré le « mérite » et l'arbitraire. Elle a favorisé la suppression du contrôle des CAPD sur les promotions qui a été entérinée par loi de « transformation de la Fonction Publique ».

À cette situation s'ajoutent de nouvelles mesures de déréglementation et remises en cause de notre statut : formations en « constellations », modification du concours de recrutement et mise en place d'un statut hiérarchique de fait pour les directeurs d'écoles découlant du projet de loi Rilhac-Blanquer...

Et bien sûr les tentatives pour le gouvernement de faire passer la contre-réforme des retraites...

**Parce que nos conditions de travail se dégradent,
Préparons la grève nationale du 26 janvier,
Etablissons nos revendications précises !**

- Pour un plan d'urgence avec de véritables recrutements pérennes de PE et d'AESH permettant d'alléger les effectifs partout, de constituer des petits groupes pour protéger élèves et personnels du virus et rattraper le retard accumulé pendant le confinement et les non remplacements.
- Prolongation de tous les contrats des enseignants contractuels jusqu'à la fin de l'année scolaire et titularisation.
- Contre toute fermeture de classes et de postes et pour toutes les ouvertures et créations nécessaires.
- Pour la défense de notre statut de fonctionnaires d'Etat et de toutes les garanties qui s'y rattachent !
- Pour le rétablissement de toutes les commissions paritaires garantissant le contrôle de toutes les opérations concernant la carrière des personnels.
- Pour l'augmentation générale des salaires, le rattrapage de nos rémunérations depuis 2010 et l'augmentation du point d'indice.